

Frais Annexes Eau

Commune de Fuveau

Tarifs au 1er janvier 2022

	Total H.T. en euros	Taux de T.V.A en %	T.V.A.	TOTAL T.T.C en euros
Prestations liées au service de l'abonné				
FRAIS DE FERMETURE ET REOUVERTURE DU BRANCHEMENT (Article 23 du Règlement de Service)				
Pénalités de retard de paiement 1ère relance	3,33	0,00	0,00	3,33
Pénalités de retard de paiement 2ème relance	31,11	0,00	0,00	31,11
Fermeture de branchement	33,33	10,00	3,33	36,66
Réouverture de branchement	33,33	10,00	3,33	36,66
Intervention au lieu de livraison des eaux	33,33	10,00	3,33	36,66
Participation aux frais de rejets bancaires (par rejet)	5,56	10,00	0,56	6,12
INFRACTIONS AU REGLEMENT (Article 15-9 du Règlement de Service)				
Manœuvre sur branchement,compteur,installations pour desserte à la jauge, rupture de scellés	92,22	10,00	9,22	101,44
Utilisation de l'eau à d'autres fins que celle prévue à l'abonnement souscrit	185,55	10,00	18,56	204,11
SERVICES ASSOCIES AU SYSTEME DE RADIORELEVE				
Abonnement aux services personnalisés associés au système de radiorelevé	2,70	20,00	0,54	3,24